



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FONDATION LES AMIS DE L'ARCHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Fondation Les Amis de l'Arche

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 12 mars 1982

Siège social : 12 Rue Copreaux - 75015 Paris

SIREN : 325 794 279

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au conseil d'administration de la Fondation Les Amis de l'Arche,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Les Amis de l'Arche relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance des appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note « Commentaires sur le CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination) et le CER (Compte d'Emploi des Ressources) » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Fondation et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,
Mazars

Paris La Défense, le 17 mai 2023

DocuSigned by:
Jérôme Eustache
3DCD59F6CF01441...

Jérôme EUSTACHE



2022

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

SOMMAIRE

BILAN

ACTIF

PASSIF

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE

NOTE 01

À

NOTE 20

BILAN ACTIF

POSTES	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021
	Brut	Amo./Prov.	Net	
I <u>ACTIF IMMOBILISÉ</u>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	75 269	75 269	0	2 378
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	2 378
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	75 269	75 269	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	10 927 485	4 439 287	6 488 198	5 737 543
Terrains	562 246	4 535	557 710	558 052
Constructions	10 013 217	4 432 939	5 580 278	5 004 941
Autres immobilisations corporelles	3 386	1 812	1 574	1 743
Immobilisations corporelles en cours	348 637	0	348 637	172 808
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	1 518 876	0	1 518 876	1 922 001
<i>Immobilisations financières</i>	574 455	0	574 455	644 122
Participations et créances rattachées	274 400	0	274 400	274 400
Autres titres immobilisés	55	0	55	169 722
Prêts	300 000	0	300 000	200 000
TOTAL I	13 096 085	4 514 556	8 581 529	8 306 044
II <u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<i>Créances</i>	1 799 749	0	1 799 749	2 514 505
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 345	0	4 345	11 186
Créances reçues par legs ou donations	1 666 743	0	1 666 743	2 038 424
Autres créances	128 661	0	128 661	464 895
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	22 831 831	413 201	22 418 630	13 292 918
Actions, obligations, sicav monétaires et dépôts à terme	22 831 831	413 201	22 418 630	13 292 918
<i>Disponibilités</i>	3 143 957	0	3 143 957	12 914 562
Valeurs à l'encaissement	736 516	0	736 516	738 440
Banques	1 324 151	0	1 324 151	3 181 061
Livret	1 083 160	0	1 083 160	8 994 624
Caisse	130	0	130	436
<i>Charges constatées d'avance</i>	41 839	0	41 839	37 642
TOTAL II	27 817 376	413 201	27 404 175	28 759 627
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	40 913 461	4 927 757	35 985 704	37 065 671

BILAN PASSIF		
POSTES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
I <u>FONDS PROPRES</u>		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	2 547 901	2 547 901
Fonds propres statutaires	2 547 901	2 547 901
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>	160 000	160 000
Fonds propres complémentaires	160 000	160 000
<i>Réserves</i>	10 797 817	10 285 030
Réserves libres	10 797 817	8 439 210
Réserves pour projet de l'entité	0	1 845 820
<i>Report à nouveau</i>	1 335 176	1 335 176
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	823 119	512 787
<i>Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>	485 187	552 555
TOTAL I	16 149 200	15 393 449
II <u>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</u>		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	2 468 820	3 254 803
<i>Fonds dédiés</i>	9 183 748	10 013 727
TOTAL II	11 652 569	13 268 530
III <u>PROVISIONS</u>		
<i>Provisions pour charges</i>	569 876	571 577
TOTAL III	569 876	571 577
IV <u>DETTES</u>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	623 888	724 280
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	303 000	300 000
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	56 367	181 520
<i>Dettes des legs ou donations</i>	716 799	708 000
<i>Autres dettes</i>	5 880 529	5 881 526
TOTAL IV	7 580 583	7 795 325
V <u>Ecart de conversion Passif</u>	33 476	36 790
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	35 985 704	37 065 671

COMPTE DE RÉSULTAT		
Postes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
<i>Ventes de biens et services</i>	102 129	113 342
Ventes de prestations de service	102 129	113 342
<i>Produits de tiers financeurs</i>	10 586 723	8 413 662
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	4 655 227	4 844 700
- Mécénats	40 000	50 000
- Legs, donations et assurances-vie	4 337 165	3 071 910
Contributions financières	1 554 331	447 052
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	100 844	15 000
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	1 140 488	1 531 746
<i>Autres produits</i>	3 164	3 628
TOTAL I	11 933 348	10 077 378
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 601 892	1 662 312
<i>Aides financières</i>	8 516 485	7 933 638
Aides financières octroyées - Soutiens	3 129 146	3 084 420
Aides financières - Quotes-parts de générosité reversée	5 387 340	4 849 218
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	27 417	71 104
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	296 622	301 290
<i>Reports en fonds dédiés</i>	310 510	256 631
<i>Autres charges</i>	52 438	86 693
TOTAL II	10 805 365	10 311 669
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 127 983	- 234 291

COMPTE DE RÉSULTAT		
Postes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	29 980	22 974
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	6 288	8 703
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	33 005	243 618
<i>Différences positives de change</i>	31 171	16 824
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières</i>	52 276	247 682
TOTAL III	152 721	539 800
<u>CHARGES FINANCIÈRES</u>		
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	413 201	33 005
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	7 119	9 180
<i>Différences négatives de change</i>	134	15 069
<i>Charges nettes sur cession de valeurs mobilières</i>	123 042	138 072
TOTAL IV	543 495	195 326
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 390 775	344 474
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	737 717	110 183
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
<i>Sur opérations de gestion</i>	86 657	404 087
Reprises sur provisions réglementées (amortissements La Ferme)	69 068	96 857
Reprises sur provisions	0	300 000
Autres produits exceptionnels	17 588	7 230
TOTAL V	86 657	404 087
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
<i>Sur opérations de gestion</i>	745	1 535
Charges exceptionnelles exercices antérieurs	745	1 535
TOTAL VI	745	1 535
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	85 912	402 552

COMPTE DE RÉSULTAT

Postes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	12 172 725	11 021 264
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	11 349 606	10 508 478
EXCÉDENT ou DÉFICIT	823 119	512 787
<u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		
<i>Dons en nature</i>	13 010	45 163
<i>Prestations en nature</i>	301 549	144 941
TOTAL	314 559	190 103
<u>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	13 010	45 163
<i>Prestations en nature</i>	301 549	144 941
TOTAL	314 559	190 103

ANNEXE

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels et comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat de manière à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

Ces informations ont été classées de façon suivante :

NOTE 01	PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE	p.8-10
NOTE 02	AFFECTATION DES ACTIFS CONSTITUTIFS DE LA DOTATION NON CONSOMPTIBLE	p. 11
NOTE 03	FONDS PROPRES	p. 13
NOTE 04	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	p. 14
NOTE 05	ETAT DES FONDS DEDIES	p. 15
NOTE 06	IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	p. 16
NOTE 07	TITRES ET PARTICIPATIONS	p. 17
NOTE 08	CRÉANCES	p. 18
NOTE 09	DETTES	p. 19
NOTE 10	AIDES FINANCIERES	p. 20
NOTE 11	DONS	p. 21
NOTE 12	DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT	p. 22
NOTE 13	LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	p. 22
NOTE 14	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	p. 23
NOTE 15	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	p. 24
NOTE 16	EFFECTIF	p. 25
NOTE 17	REMUNERATIONS ET HONORAIRES	p. 26
NOTE 18	ENGAGEMENTS HORS BILAN	p. 27
NOTE 19	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	p. 28-31
NOTE 20	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (loi n°91-772 du 7 août 1991)	

PRINCIPES COMPTABLES

La Fondation Les Amis de L'Arche a pour but d'apporter aux personnes handicapées accueillies par les Communautés de l'Arche et aux personnes non handicapées qui, avec elles, partagent à l'intérieur des foyers une vie de type familial, l'aide qui leur est nécessaire et qui n'est pas prise en charge par les pouvoirs publics ou la Sécurité sociale sous la forme de subvention ou d'incorporation dans le prix de journée.

Conformément à l'objet social de la Fondation les Amis de l'Arche, les missions sociales réalisées en France et à l'étranger concernent toutes des versements effectués au bénéfice d'entités de l'Arche (communautés, fédérations nationales, fédération internationale, ...), aucune action n'étant réalisée directement par la Fondation.

MISSIONS SOCIALES		Définition
Investissements (foyers et ateliers)		Construction et rénovation des foyers et des Centres d'Activités de Jour (CAJ).
Prise en charge des personnes handicapées		Services aux personnes accueillies : nourriture, logement, soins, accompagnement pédagogique des personnes, non financés par des fonds publics.
Activités et lieux de vie communautaires et / ou spirituels	Activités communautaires	Activités intra-communautaires, intercommunautaires, interrégionales destinées à soutenir la vie communautaire.
	Lieux communautaires	Construction et rénovation de salles communautaires et de lieux de repos pour les assistants.
	Activités et lieux spirituels	- Constructions et rénovations de lieux de culte. - Activités spirituelles (pèlerinages, retraites, rassemblements).
Soutien au projet et animation du réseau	Soutien au projet et animation du réseau	Toutes les activités destinées à l'animation du réseau et au soutien au projet permettant de garantir la mise en œuvre du projet associatif dans ses dimensions communautaires et médico-sociales (soutien aux responsables, promotion et développement de l'Arche, développement des synergies entre les communautés et la Fédération, ...).
	Événements, rencontres internationales	Grandes rencontres et événements organisés en France ou à l'étranger.
	Chantiers (actions, études et recherche)	Actions, études et recherches destinées à approfondir et promouvoir le projet de l'Arche.
Promotion du volontariat et accompagnement des assistants	Promotion du volontariat	- Recrutement des volontaires. - Actions de communication et de promotion du volontariat.
	Accompagnement des assistants	Appui au recrutement, à l'accompagnement et à la mobilité des assistants salariés.
	Formation des assistants	Toutes les actions de formation y compris celles concernant les volontaires.
	Solidarité des assistants	Aides personnalisées aux assistants.
Soutien technique	Siège	Fonctionnement des structures hors communication institutionnelle.
	Communication institutionnelle	Soutien à la communication institutionnelle.
Versement dons et legs	Reversement à des communautés	Reversement des dons et legs affectés par les donateurs à des projets ou à des communautés spécifiques.
	Reversement à d'autres entités de l'Arche	Reversement des dons et legs affectés par les donateurs à des projets ou à des entités de l'Arche autres que les communautés.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements ANC 2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principales méthodes appliquées sont les suivantes :

I) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les biens immobiliers sont amortis par composants, conformément à la réglementation comptable en vigueur depuis le 1er janvier 2005.

Les taux et modes principaux utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Mode
Site Internet	1/3	Linéaire
Logiciels	1/3	Linéaire
Terrains	0	Linéaire
Agencements et aménagements de terrains	1/50	Linéaire
Constructions, selon composants, et sans prise en compte du foncier :		
60% Structure	1/40	Linéaire
10% Toiture	1/25	Linéaire
10% Ravalement	1/25	Linéaire
10% Chauffage	1/20	Linéaire
10% Autres	1/20	Linéaire

II) Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur prix d'acquisition ou de souscription.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

III) Valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, ajustées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice à travers un écart de conversion actif ou passif.

La plus ou moins-value constatée lors d'une opération de vente correspond à la différence entre le prix de cession des valeurs nets des frais et taxes, écart de change éventuel et le prix d'acquisition historique (méthode FIFO).

Conformément au principe de prudence, les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation suivant le cours au 31 décembre.

PRINCIPES COMPTABLES**IV) Legs, donations et assurances-vie**

Les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation, et destinés à être cédés par la fondation, sont comptabilisés dès la date de l'acceptation par le Conseil d'Administration pour leur valeur estimée et pourra faire l'objet de réévaluation le cas échéant.

La partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée "Fonds reportés liés aux legs ou donations" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds reportés".

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, les produits perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes. Les biens provenant de legs et donations destinés à être conservés par la fondation sont enregistrés à l'actif, en contrepartie d'un compte de produits.

Les biens provenant de legs et donations destinés à être conservés sont enregistrés à l'actif, en contrepartie d'un compte de produits ou de fonds propres s'ils sont destinés à renforcer les fonds propres ou en vertu d'une décision du Conseil d'Administration.

V) Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice :

- soit la partie des ressources affectées par la volonté des donateurs à des projets particuliers et définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ;
- soit la partie des ressources identifiées par le Conseil d'Administration comme devant être isolées dans leur gestion.

La partie de ces ressources "Dons manuels, legs et donations" enregistrées en produits, non employée en fin d'exercice et qui sera reversée aux associations lors de la réalisation des projets, est inscrite dans le compte de tiers "Fonds dédiés", en contrepartie d'un compte de charges "Engagements à réaliser" sur legs et donations ou sur dons manuels, inscrit au compte de résultat dans la rubrique "Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées".

Des intérêts sont calculés sur le montant des fonds dédiés n'ayant pas fait l'objet de prélèvements au cours de l'exercice sur la base du solde d'ouverture. Ils sont inscrits sur le compte de "Fonds dédiés", en contrepartie d'un compte de charges "Engagements à réaliser" sur legs et donations ou sur dons manuels.

Les dons manuels affectés à reverser en fin d'exercice sont enregistrés au compte "Charges à payer" et sont inscrits dans la rubrique "Autres dettes" au passif.

AFFECTATION DES ACTIFS CONSTITUTIFS DE LA DOTATION NON CONSOMPTIBLE

La dotation de la Fondation Les Amis de L'Arche comprend les biens suivants :

1. le domaine d'Ecorchebeuf situé sur le territoire des communes d'Anneville-sur-Scie, Tourville-sur-Arques et Crosville-sur-Scie (Seine-Maritime) d'une valeur de 9 millions de francs environ,
2. des immeubles sis à Trosly-Breuil et Villers-Saint-Paul (Oise) d'une valeur de 1,5 millions de francs environ

que l'Assemblée générale de la SIPSA a décidé, par une résolution en date du 8 octobre 1981, de céder à la Fondation, en vue de sa reconnaissance d'utilité publique.

Elle est accrue du produit des libéralités autorisées, sans affectation spéciale, ainsi que du dixième de l'excédent des ressources annuelles.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	2 547 901							2 547 901
Fonds propres avec droit de reprise	160 000							160 000
Réserves	10 285 030	512 787	429 289					10 797 817
<i>Réserves libres</i>	8 439 210	2 358 607	429 289					10 797 817
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	1 845 820	-1 845 820	0					0
<i>Réserves pour changement de méthode comptable</i>	0	0	0					0
Report à nouveau	1 335 176	0	0					1 335 176
Excédent ou déficit de l'exercice	512 787	-512 787	-429 289	823 119	823 119			823 119
Situation nette	14 840 895	0	0	823 119	823 119	0	0	15 664 013
Provisions réglementées	552 555					-67 368	-67 368	485 187
TOTAL	15 393 450	0	0	823 119	823 119	-67 368	-67 368	16 149 200

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminution reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour apport associatif <i>Apport du domaine d'Ecorchebeuf</i>	571 577		1 700	569 876
TOTAUX	571 577	0	1 700	569 876

La provision pour apport associatif est ajustée au montant de la Valeur Nette Comptable du domaine d'Ecorchebeuf, c'est-à-dire le château et ses dépendances et les terres agricoles environnantes.

ÉTAT DES FONDS DÉDIÉS

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes	280 142	2	171 950	0	0	108 194	3 404
L'Arche en Pays Comtois	3 402	2				3 404	3 404
Templeton	276 740		171 950			104 790	0
Ressources liées à la générosité du public	9 733 583	310 508	968 538	0	0	9 075 553	4 267 827
- Dons manuels	2 268 043	287 826	352 293	0	0	2 203 576	2 039 449
Activités spirituelles et théologiques	93 924		30 000			63 924	0
Afrique	105 697		30 000			75 697	0
Communautés françaises	112 906	68				112 974	112 974
Epreuve des mots	4 430		1 369			3 061	0
La Belle Porte	2 030		2 030			0	0
La Ferme	76 348	46				76 394	76 394
L'Arche à Cuise	110 674	66				110 740	110 740
L'Arche en Haute-Savoie	24 705	15				24 720	24 720
L'Arche en Pays Comtois	128 670	77				128 747	128 747
Projet de l'Arche à Orléans	25 390	147 910				173 300	173 300
Projet de l'Arche au Havre	14 930	56 664				71 594	71 594
Projet de L'Arche à Aix-en-Provence	58 362		58 362			0	0
Projet de L'Arche à Angers	6 693	854				7 547	7 547
Projet de L'Arche à Caen	2 450	1				2 451	2 451
Projet de L'Arche à Clermont-Ferrand	15 047	9				15 056	0
Projet de L'Arche à Nice	1 216					1 216	0
Projet de L'Arche à Nogent-sur-Marne	107 695	28 545				136 240	136 240
Projet de L'Arche à Toulon	14 563	9				14 572	14 572
Projet de L'Arche en Gironde	1 129 408	50 962				1 180 370	1 180 170
Fondation de nouvelles communautés	0				4 975	4 975	0
Projet de L'Arche en Pyrénées-Atlantiques	232 907	2 600	230 532		-4 975	0	0
- Mécénats	0	0	0	0	0	0	0
- Legs, donations et assurances-vie	7 465 540	22 682	616 245	0	0	6 871 976	2 228 379
Assistants retraités	64 568		2 458			62 110	0
Fonds AD	3 832 658		166 570			3 666 088	0
Fonds LG	474 285		16 640			457 645	0
Fonds MG	400 367	240				400 607	0
La Ferme	909 842	17 010				926 852	926 852
L'Arche à Marseille	67 147	40				67 187	67 187
L'Arche à Trosly	271 299	4 817				276 116	276 116
L'Arche Internationale	443 429		386 281			57 148	0
L'Arche Le Sénevé	289 637	174				289 811	289 811
L'Arche le Sycomore	37 190		37 190			0	0
Personnes handicapées et fragilité	668 012	401				668 413	668 413
Projet de L'Arche à Aix-en-Provence	7 107		7 107			0	0
Total	10 013 725	310 510	1 140 488	0	0	9 183 748	4 271 231

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				
Rubriques et postes	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2022	Cumulés au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Cumulés au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	82 469	0	7 200	75 269	80 091	2 372	7 193	75 269
Donations temporaires d'usufruit	7 200		7 200	0	4 822	2 372	7 193	0
Site Internet	7 056			7 056	7 056			7 056
Logiciels	68 213			68 213	68 213			68 213
Immobilisations corporelles	9 880 209	1 047 276	0	10 927 485	3 839 990	296 622	0	4 439 287
Terrains	562 246			562 246	4 194	341		4 535
Constructions	9 141 769	871 447		10 013 217	4 136 828	296 112		4 432 939
Autres immobilisations corporelles	3 386			3 386	1 643	169		1 812
Immobilisations corporelles en cours	172 808	175 829		348 637	0			0
Biens reçus en legs ou donations destinés à être cédés	1 922 001	416 875	820 000	1 518 876	0	0	0	0
Immobilisations financières	644 122	100 000	169 667	574 455	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	274 400	0	0	274 400	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	169 722	0	169 667	55	0	0	0	0
Prêts	200 000	100 000	0	300 000	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	12 528 801	1 564 151	996 867	13 096 085	3 920 081	298 994	7 193	4 514 556

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLESIMMOBILISATIONS CORPORELLESBIENS RECUS EN LEGS OU DONATIONS
DESTINES A ETRE CEDESIMMOBILISATIONS
FINANCIERES

Augmentations :

NEANT

Augmentations :

3 796 € Travaux Volets Rue Copreaux
 697 € Travaux Rue de la Procession
 550 000 € Appartement Rue Vergniaud reçu en legs
 250 000 € Studio Rue Dauphine reçu en donation nu-propriété
 19 103 € Travaux Rue Dauphine
 47 853 € Travaux Rue Vergniaud
 175 829 € Travaux en cours sur immeuble Nantes reçus en legs

Augmentations :

416 875 € Immeubles reçus en legs

Augmentations :

100 000 € Prêt Clermont-Ferrand

Diminutions : NEANT

7 200 € Fin DTU Miles

Diminutions :

Diminutions :

270 000 € Vente d'immeubles
 550 000 € Conservation appartement reçu en legs

Diminutions :

169 667 € Reclassement Immobilisation financière

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Participations	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice (2022)	Résultat du dernier exercice clos (2022)	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
SCI les Demeures	274500	666 747	99,8%	274 000	Néant	Néant	31 860	-361	Néant

ETAT DES CREANCES AU 31/12/2022

Créances et régularisations	Montant brut	Liquidité de l'actif		2021
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	
<u>Créances clients, usagers et comptes rattachés</u>	4 345	4 345		11 186
Clients : Ventes de biens ou de prestations de services	4 345	4 345		11 186
<u>Créances reçues par legs ou donations</u>	1 666 743	1 666 743		2 038 424
<u>Autres créances</u>	128 661	110 257		464 895
Fournisseurs Acomptes sur achats biens ou de prestations de services	14 863	14 863		11 377
Avoirs sur achats biens ou prestations de services à recevoir				158
Divers Comptes courants	95 393	95 393		453 306
Dons à recevoir	18 404	0		0
Divers				55
TOTAL CRÉANCES	1 799 749	1 781 345	0	2 514 505

DETTES AU 31/12/2022

Dettes et régularisations	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif			2021
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de cinq ans	
<u>EMPRUNTS ET DETTES</u>					
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	623 888	101 773	415 595	106 521	724 280
Emprunt Crédit mutuel pour rue Copreaux Paris 15ème	623 444	101 329	415 595	106 521	723 764
Intérêts courus à payer	444	444			516
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	303 000	3 000	300 000		300 000
Prêt Réseau Arche	300 000		300 000		300 000
Dépôt de garantie	3 000	3 000			0
<u>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</u>	56 367	56 367			181 520
<i>Fournisseurs</i>					
Achats de biens ou de prestations de services	26 367	26 367			127 574
Factures non parvenues	30 000	30 000			53 946
<u>DETTES DES LEGS ET DONATIONS</u>	716 799	716 799			708 000
<u>AUTRES DETTES</u>	5 880 529	5 403 919	476 611		5 881 526
<i>Divers - Charges à payer</i>					
Comptes courants	476 611		476 611		522 922
Aides financières	3 862 215	3 862 215			3 794 524
Solde à verser collecte de fonds 2022	1 541 063	1 541 063			1 562 521
Impôts, taxes et versements assimilés					1 558
Divers Crédeurs	641	641			
TOTAL DETTES	7 580 583	6 281 857	1 192 205	106 521	7 795 325

ETAT DES AIDES FINANCIERES

Aides financières octroyées - Soutiens	2022	2021	Variation
Fédération et communautés françaises	1 634 467	1 491 420	167 726
Arche International et communautés étrangères	1 494 679	1 593 000	-123 000
Total	3 129 146	3 084 420	44 726

Aides financières - QP de GP reversée	2022	2021	Variation
Dons	3 701 348	2 632 472	1 037 321
Libéralités	968 975	912 822	56 153
Fonds dédiés issus de contributions financières	171 950	83 500	88 450
Fonds dédiés issus de la générosité du public	545 067	1 220 424	-675 357
Total	5 387 340	4 849 218	506 567

Total Aides financières	8 516 486	7 933 638	551 292
--------------------------------	------------------	------------------	----------------

Le montant des soutiens votés en 2022 est de 3 780 000 euros, comptabilisés en aides financières octroyées au compte de résultat. Les annulations se sont élevées à 650 854 euros, portant les soutiens nets des annulations à 3 129 146 euros.

Le solde des soutiens à verser enregistré en dettes « Aides financières » au passif au 31 décembre 2022 s'élève à 3 862 215 euros (soit une augmentation nette de +67 691 euros par rapport au 31 décembre 2021).

COLLECTE DE DONS

Collecte	2022		2021	
Dons manuels non affectés	2 240 689	36%	2 433 281	46%
Dons manuels affectés	2 414 538	39%	2 411 419	45%
Contributions Financières affectées	1 554 331	25%	447 052	8%
Mécénat affecté	40 000	1%	50 000	1%
Total	6 249 558	100%	5 341 752	100%

** Sont compris dans les dons affectés les cotisations des associations qui sont versées directement à la Fondation.*

DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT

Nature de l'actif	Date de signature de la DTU	Durée (en années)	Nature des produits reçus	Montant 2022 reçu	Affectation
Titres	29/11/2012	10	Dividendes	2 378	Non affecté

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 551 226
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	2 002 758
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	347 576
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 339 303
Total	6 240 864
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-270 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-1 633 699
Total	-1 903 699
Solde de la rubrique	3 537 165
Charges et produits issus de la gestion courante	-67 416
Solde des libéralités	4 269 749

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022	2021
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
Reprises sur provisions réglementées		
<i>Amortissements La Ferme & Ecorchebeuf</i>	69 068	96 857
Reprises sur provisions		
<i>Ajustement à la VNC du domaine d'Ecorchebeuf</i>		
<i>Prêt Arche à Grasse</i>		300 000
Produits sur exercices antérieurs	17 588	7 230
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
Charges sur exercices antérieurs	745	1 535
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	85 912	402 552

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Valorisation
	Montant
<u>Dons en nature</u>	
Matériel reçu	13 010 €
<u>Prestations en nature</u>	
Mécénat de compétences	301 549 €
TOTAL GÉNÉRAL	314 559 €

Les contributions volontaires en nature (CVN) sont enregistrées dans le respect des dispositions du règlement ANC 2018-06.

Les CVN sont les actes par lesquels une personne physique fournit à titre gratuit à la Fondation un travail, des biens ou des services. Ne sont recensées que les heures de présence effectives, sans tenir compte des heures de préparation.

Les dons en nature et les prestations en nature (mécénat de compétences) sont valorisés par le donateur.

Les heures de présence des administrateurs en Conseil d'Administration ne sont pas considérées comme des contributions volontaires.

Les heures effectives des bénévoles collecte ne sont pas valorisées étant non significatives pour la Fondation.

EFFECTIF		
SERVICES	Effectif	
	2022	2021
Direction et administratif	1,85	1,85
Collecte de fonds	8,43	10,41
Comptabilité	0,94	0,90
IT	0,07	0,00
TOTAL	11,29	13,16

Le personnel est mis à disposition par la Fédération de l'Arche en France. Le montant total facturé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 652 727 euros.

REMUNERATIONS ET HONORAIRES

HONORAIRES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes (Cabinet Mazars), facturés au titre du contrôle légal des comptes 2022 et figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 30 000 euros enregistrés en facture non parvenue (FNP).

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants bénévoles ne perçoivent pas de rémunération, directe ou indirecte, pour leur activité de gestion et d'administration.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Autres engagements donnés			
Bénéficiaire	Nature	Date d'effet de péremption	Montant au 31/12/2022
Crédit Mutuel	Inscription d'un privilège de prêteur de deniers	05/12/2030	623 444
Crédit Mutuel de Dieppe	Caution solidaire et indivisible de L'Arche d'Ecorchebeuf	05/12/2038	800 000

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - Produits et charges par origine et destination	2022		2021	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
Produits par origine				
1- Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 655 227	4 655 227	4 844 700	4 844 700
- Legs, donations et assurance-vie*	4 337 165	4 337 165	3 071 910	3 071 910
- Mécénat	40 000	40 000	50 000	50 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	151 346	151 346	349 514	349 514
2- Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 554 331		447 052	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	91 250		85 867	
3- Subventions et autres concours publics				
4- Reprises sur provisions et dépréciations	202 918	202 918	640 474	640 474
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 140 488	1 140 488	1 531 746	1 448 246
Total	12 172 725	10 527 144	11 021 264	10 404 844
Charges par destination				
1- Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	89 566	89 566	71 221	71 221
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	6 573 837	4 928 256	5 714 286	5 181 367
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 889 233	1 889 233	2 219 352	2 219 352
2- Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 251 969	1 251 969	1 334 141	1 334 141
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- Frais de fonctionnement	821 291	821 291	879 840	879 840
4- Dotation aux provisions et dépréciations	413 201	413 201	33 005	33 005
5- Impôt sur les bénéfices				
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	310 510	310 510	256 631	256 629
Total	11 349 606	9 704 025	10 508 477	9 975 555
Excédent ou déficit	823 119	823 119	512 787	429 289
B - Contributions volontaires en nature				
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
Produits par origine				
1- Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature	13 010	13 010	144 941	144 941
Dons en nature	301 549	301 549	26 997	26 997
2- Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3- Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	314 559	314 559	171 938	171 938
Charges par destination				
1- Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	314 559	314 559	171 938	171 938
Réalisées à l'étranger				
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	0	0
3- Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	314 559	314 559	171 938	171 938

* Le montant des legs, donations et assurances-vie est net des charges afférentes à ce poste.

COMpte DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Charges par destination (CROD)		2022	2021
1 -	MISSIONS SOCIALES	8 552 635	8 004 859
1.1.	Réalisées en France	6 663 402	5 785 507
	Actions réalisées par l'organisme	89 566	71 221
1.1.1	• Soutien technique	89 566	71 221
	Versements à d'autres organismes (entités de l'Arche)	6 573 837	5 714 286
1.1.2	• Investissements (foyers et ateliers)	3 192 356	2 534 210
1.1.3	• Prise en charge des personnes handicapées	0	0
1.1.4	• Activités et lieux communautaires et/ou spirituels	229 869	309 968
1.1.5	• Soutien au projet, animation du réseau	0	201 191
1.1.6	• Accompagnement des assistants et promotion du volontariat	72 536	123 782
1.1.7	• Soutien technique	781 159	42 000
1.1.8	• Reversements dons et legs aux entités de l'Arche	2 297 917	1 930 929
1.2.	Réalisées à l'étranger	1 889 233	2 219 352
	Versements à d'autres organismes (entités de l'Arche)	1 889 233	2 219 352
1.2.1	• Investissements (foyers et ateliers)	53 770	202 069
1.2.2	• Prise en charge des personnes handicapées	0	0
1.2.3	• Activités et lieux communautaires et/ou spirituels	36 000	5 000
1.2.4	• Soutien au projet, animation du réseau	774 339	750 000
1.2.5	• Accompagnement des assistants et promotion du volontariat	149 000	145 000
1.2.6	• Soutien technique	594 570	161 905
1.2.7	• Reversements dons et legs aux entités de l'Arche	281 554	955 378
2 -	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 251 969	1 334 141
2.1.	Frais d'appel à la générosité du public	1 181 171	1 181 171
2.2.	Frais de recherche des autres fonds privés	682	2 546
2.3.	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0
2.4.	Frais de gestion courante des legs et autres libéralités	70 116	150 424
3 -	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	821 291	879 840
3.1.	Communication	21 320	42 559
3.2.	Frais administratifs et autres charges	285 168	260 833
3.3.	Frais financiers	173 045	200 212
3.4.	Frais de gestion du patrimoine et intérêts emprunt	45 136	73 561
3.5.	Dotation aux amortissements	296 622	302 675

COMPTES D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (CER)

Emplois par destination	2022	2021	Ressources par origine	2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- Missions sociales	6 907 054	7 471 940	1- Ressources liées à la générosité du public	9 183 738	8 316 124
1.1 Réalisées en France	5 017 821	5 252 588	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	89 566	71 221	1.2 Dons, legs et mécénat	9 032 392	7 966 610
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 928 256	5 181 367	- Dons manuels	4 655 227	4 844 700
1.2 Réalisées à l'étranger	1 889 233	2 219 352	- Legs, donations et assurances-vie	4 337 165	3 071 910
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	40 000	50 000
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	1 889 233	2 219 352	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	151 346	349 514
2- Frais de recherche de fonds	1 251 969	1 334 141			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 251 969	1 334 141			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- Frais de fonctionnement	821 291	879 840			
Total des emplois	8 980 314	9 685 921	Total des ressources	9 183 738	8 316 124
4- Dotations aux provisions et dépréciations	413 201	33 005	2- Reprises sur provisions et dépréciations	202 918	640 474
5- Reports en fonds dédiés de l'exercice	310 510	256 629	3- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 140 488	1 448 246
Excédent de la générosité du public de l'exercice	823 119	429 289	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	10 527 144	10 404 844	Total	10 527 144	10 404 844
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	13 269 175	12 565 590
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	823 119	429 288
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public	275 484	274 296
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	14 367 779	13 269 174

Contributions volontaires en nature	2022	2021		2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- Contributions volontaires aux missions sociales	314 559	171 938	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public	314 559	171 938
Réalisées en France	314 559	171 938	Bénévolat	0	0
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestations en nature	301 549	144 941
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	Dons en nature	13 010	26 997
3- Contributions volontaires au fonctionnement	0	0			
Total	314 559	171 938	Total	314 559	171 938

Commentaires sur le CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination) et le CER (Compte d'Emploi des Ressources)

Les Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi des Ressources (CER) ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlements ANC n°2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

- **Produits (CROD)/Ressources (CER) par origine :**

- Produits liés à la générosité du public : dons manuels, legs, donations, assurances-vie, mécénat d'entreprise ;
- Autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, loyers des DTU, produits de gestion courante des legs, produits de gestion du patrimoine issu de la générosité du public (loyers notamment) ;
- Contributions financières sans contrepartie : dons d'autres fondations affectées à des projets et reversés aux communautés ;
- Autres produits non liés à la générosité du public : fermages, refacturations, droits d'auteur... ;

- **Charges (CROD)/Emplois (CER) par destination :**

- Missions sociales : conformément à l'objet social de la Fondation les missions sociales réalisées en France et à l'étranger concernent majoritairement des versements effectués au bénéfice d'entités de l'Arche (communautés, Fédérations nationales et internationale).
Les actions réalisées par l'organisme correspondent aux frais de personnel pour l'accompagnement des communautés ainsi qu'aux frais divers rattachés directement aux missions sociales de la Fondation.
Les missions sociales sont financées en priorité par les ressources non issues de la générosité du public.
- Frais de recherche de fonds : les frais d'appel à la générosité du public comprennent les charges engagées par la Fondation dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action. Il s'agit notamment des frais d'appel, de collecte et de traitement des dons, legs, donations et assurance-vie ;
- Frais de fonctionnement : correspondent aux charges affectées à la gouvernance, communication, ressources humaines, comptabilité et gestion financière, administratif, moyens généraux et informatiques (dont amortissements annuels) ;